

moindre, que la chair n'a pas autant de qualité, et que leur éducation est difficile.

D'après ces considérations, on peut facilement juger combien il importe pour la prospérité et la qualité de la volaille qu'elle soit toujours logée d'une manière saine, commode, mais surtout conformément à sa constitution physique, puisque c'est déjà le gîte que nous lui offrons qui commence à l'éloigner de l'état sauvage, et que nous devons tout faire pour qu'elle ne regrette pas sa liberté.

Il est donc essentiel, pour que le poulailler réunisse tous les avantages désirables, qu'il ne soit ni trop froid pendant l'hiver, ni trop chaud pendant l'été; que les poules puissent s'y plaire et ne soient pas tentées d'aller cocher et pondre à l'aventure; sa grandeur doit être proportionnée à leur nombre, mais plutôt petit que grand, parce qu'en hiver les poules plus rassemblées s'électrisent, et se communiquent de leur propre chaleur. Qu'on ne craigne pas que, serrées ainsi, elles se nuisent et s'infectent réciproquement. Il est prouvé que les poules qui s'isolent sont peu fécondes, et que plus elles sont rapprochées dans un petit espace, plus leur ardeur à pondre est soutenue, et *vice versa*.

Le meilleur poulailler est situé au levant, assez mais pas trop près de la maison du fumier, sans fentes ni crevasses, ni cavités, pour ne pas permettre aux rats, aux souris, aux belettes et même aux insectes d'y pénétrer et de s'y cacher; le toit doit être très-saillant pour le garantir de l'humidité, le plus redoutable fléau des poules; la porte petite, et avoir au dessus une ouverture par laquelle elles puissent entrer du dehors à l'aide d'une échelle, et se placer sur le juchoir, qui se trouve exprès au niveau de cette ouverture, ainsi que deux fenêtres de forme circulaire, l'une au levant, l'autre au couchant, toutes deux garnies d'un grillage à mailles serrées et d'un contre-vent.

Ces fenêtres, qui servent à entretenir des courants d'air dans le poulailler pour rafraîchir et surtout pour le sécher, doivent dans le jour, quand il fait beau, rester ouvertes, pour exhaler l'air de la nuit, et fermées la nuit, pour y conserver la chaleur et en interdire l'accès aux ennemis des volailles.

Dans les angles intérieurs doivent être placés sur des morceaux de bois de 10 à 12 pouces d'intervalle, les juchoirs; ce sont des perches qu'on a soin d'équarrir, parce que les poules n'embrassent point une perche cylindrique, qu'elles ne peuvent point courber leurs doigts et leurs ongles pour s'y affermir dessus.

Les espaces intermédiaires sont destinés aux pondoirs, tous recouverts d'une planche, pour garantir les pondresses des fientes des autres poules, et leur procurer le repos qu'elles recherchent dans l'instant de la ponte.

Les pondoirs ou nids sont des paniers d'osier solidement fixés contre les murs, garnis de foin sec, préférable à la paille, parce qu'il est plus souple, plus délié, plus doux, plus chaud, et moins sujet à engendrer la vermine; disposés assez avantageusement pour que les poules puissent y entrer sans risque de casser les œufs qu'ils contiennent.

On doit y placer un abreuvoir de manière à pouvoir y entretenir l'eau toujours nouvelle.

Le sol doit être fréquemment balayé, lavé ou recouvert d'une couche de gravier ou de paille hachée bien menu.

Le poulailler ne doit servir que pour les coqs, les poules et les poulets; les poules consentent à vivre avec les dindons le jour sur le fumier, ne les aiment cependant point avec elles pendant la nuit sous le même toit.

Il est nécessaire qu'il y ait, attonant au poulailler, des espèces de cabinets bien chauds, tant pour y faire couvrir les œufs de bonne heure le printemps, que pour y mettre les poussins qui y sont éclos. On y gagnerait à avoir des poulets de la race Brahma dès le mois de mai, puisque au mois de septembre même ils auraient atteint leur croissance naturelle.

Dans le cabinet destiné aux poulets sont des cages séparées, où chaque mère reste huit jours avec sa famille, passe de là dans une enceinte jusqu'à ce qu'ayant achevé leur éducation, elle puisse sans danger les abandonner à eux-mêmes, et recommencer une ponte.

Un poulailler a pour accessoires: 1o. Une petite fosse remplie de sable et de cendres; les poules s'y roulent en été pour désoler la vermine qui les ronge.

2o. Une autre petite fosse où il y a du sable, afin que les poules puissent s'amuser à gratter, à se vautrer et à s'exercer sur un sol un peu ameubli, à s'y tenir un peu à l'ombre à l'âge d'un an; si elles sont oisives elles s'appesantissent et cessent de pondre.

3o. Deux carrés de gazon qu'on leur abandonne successivement pour les y laisser paître et prendre leurs ébats.

4o. Des haies bien touffues, ou mieux encore des arbres à larges feuilles, qui puissent leur fournir de l'ombrage, les dérober à la vue des oiseaux de proie.

5o. Un hangar, où elles trouvent à se mettre à couvert dans les temps de pluie, ou à se préserver de l'ardeur du soleil.

6o. Des anges en pierre ou en bois, couvertes, dans lesquelles les poules, en passant la tête par des ouvertures faites exprès, puissent s'abreuver d'une eau pure, plutôt que d'en aller chercher une corrompue et capable de leur nuire.

#### Terrains incultes.

Il est des cultivateurs qui croient que tout terrain inculte doit être cultivé: c'est une grave erreur; car il ne suffit pas de cultiver, il faut aussi cultiver avec profit. Or il est des natures de terrains, des localités où les dépenses de la culture l'emportent sur les produits; il faut donc ou les planter en bois ou les laisser en pâturage. L'adage: *Qui trop embrasse mal étirent*, s'applique parfaitement à l'agriculture, c'est-à-dire qu'il vaut mieux cultiver peu et bien, que beaucoup et mal.

Chaque espèce de plante, chaque espèce d'arbre est appropriée à une nature particulière de sol et à une exposition convenable. Ainsi il n'y a pas à craindre qu'un terrain inculte soit totalement privé de pâturages ou de bois, lorsque d'ailleurs on ne met pas d'obstacles. Ce qui rend la plupart de ces terrains si nus, c'est qu'on abuse du pâturage qu'ils offrent, que les bestiaux les parcourent sans cesse, et ne laissent pas aux plantes la faculté de se reproduire par leurs